



CCNTA-PS

Accord NAO 2025 signé



Pourquoi l'UNSa valide l'accord en 2025 ?

02 avril 2025

Rappel :

L'UNSa représente, depuis 2021, 17.71% des voix dans la branche du secteur de l'aérien.

Même si l'accord proposé finalement ne répond pas à toutes nos revendications ...

- Augmentation des niveaux des grilles de 1,5%
- Prise en compte de la « vie chère » pour les DROM
- Création d'une Indemnité Kilométrique pour les Véhicules

... après avoir sondés les représentants du personnel de l'UNSa Aérien nous avons fait le choix de signer l'accord proposé afin de permettre tout de même :

- Une augmentation assurée de 1% au 1^{er} avril 2025 et d'une valeur de 18€ pour tous les coefficients de la grille des salaires.
- Une augmentation de tous les niveaux à partir du niveau 245 de 10€ à compter de septembre 2025
- Au 1^{er} novembre, il y aura une nouvelle augmentation de 0,5% pour tous les niveaux.
- Un engagement de le FNAM de revoir les différents niveaux et leurs écarts en 2026

Le plus bas salaire de la CCN TA-PS sera 2,4% au-dessus du SMIC.

Note :

Les salariés avec une convention d'entreprise plus favorable ne sont possiblement (hormis prime d'ancienneté) pas concernés par ces augmentations de la branche.

Vos représentants UNSa Aérien



unsa-aerien.fr

